

COMPTE RENDU REUNION

du 20 Mars 2018

Présents : T. Peycéré (TP), P Pécapéra (PP), S. Vergès (SV), D. Vialade (DV), J.P. Rouillon (JPR), C. Pellefigue (CP), Patrice Cano (PC).

Secrétaire de séance : S. Vergès

Début de la séance : 18h40

Ordre du jour :

- Validation CR du 06/03/18
- Délibérations
 CLECT
- Motion écoles rurales
- PLUI
- Questions diverses

Mme le Maire ouvre la séance par le point 1 de l'ordre du jour.

- **VALIDATION DU CR du 06-03-18**

Corriger le PCS avec 1 seul transformateur électrique
CR validé à l'unanimité

- **DELIBERATIONS**

- CLECT

Mme le Maire expose au conseil les nouvelles compétences prises par la CCAM au 1^{er} janvier 2018 :

Ecole - Petite enfance et extra-scolaires

Gemapi

Médiathèques pour Rabastens et Maubourguet

et des conséquences de transferts financiers des communes vers la CCAM.

Pour les communes qui ont les écoles et pour la partie investissement, les travaux qui porteront sur les bâtiments, qui restent la propriété des communes, le dossier sera porté par la CCAM mais la part financière résiduelle restera à charges pour les communes.

Le transfert des charges a été calculé sur les 3 dernières années au vu des comptes administratifs et 2 révisions seront prévues : 1 fin 2018 et 1 en 2019.

Pour notre commune le transfert de charge s'élève à 8 740€ et comprend les dépenses que nous avons jusqu'alors : écoles, transport pause méridienne, le centre de loisirs (montant identique à ce qu'on avait à charge) et le Syndicat mixte de l'Adour (cotisation identique). Mme le Maire attire notre attention sur le fait que nous sommes toujours en attente de la facture du 4^{eme} trimestre 2017 et que du coup, le montant pourrait être revu à la hausse lors de la révision.

Le montant total de transfert des charges pour les 72 communes est de 1 238 047€

*Le Conseil Municipal **approuve** la délibération à l'unanimité.*

- **MOTION ECOLES RURALES**

Avec pas moins de 26 fermetures de classes programmées à la rentrée prochaine, le collectif de l'amicale des écoles rurales des Hautes-Pyrénées a adressé un courrier aux communes afin de les soutenir dans leur combat de sauvegarde des écoles rurales. Sachant que l'avenir nous réserve sans

doute le même genre de surprise, le conseil a voté à l'unanimité une motion contre la fermeture des classes et écoles rurales.

- **PLUI - Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**

Mme le Maire informe le conseil que la CCAM a engagé les travaux d'un PLU à l'échelle intercommunale et qu'il doit être finalisé pour début 2019. Tout le territoire est concerné. Aussi il est programmé de fréquentes réunions de travail (bien que nous ayons déjà avancé sur ce projet sous l'ancienne ComCom Vic Montaner) et nous devons communiquer 1 référent PLUi par commune et 1 suppléant qui se doivent de participer le plus possible aux réunions.

Mme le Maire se propose d'être le Référent commune. Sont nommés 2 suppléants :SV et PC

La 1ere réunion d'informations, sous forme de séminaire, est prévue le lundi 26 mars à 18h30. Tous les conseillers sont invités.

- **QUESTIONS DIVERSES**

La réunion du Far est prévue à Villenave le 9 avril fin d'après-midi

Prochaine réunion : le 10 avril à 18h30

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire lève la séance à 20h15